



# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

## **NUMERO SPECIAL**

### **Subdélégations de signature**

**16 novembre 2015**

# **SOMMAIRE**

## **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE**

- Décision de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire
- Décision donnant délégation de signature aux agents de la direction départementale de la cohésion sociale

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

**DECISION DE SUBDELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 5 novembre 2015 nommant M. Xavier GABILLAUD, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale d'Indre-et-Loire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2015 donnant délégation de signature à M. Xavier GABILLAUD pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'Etat, imputées sur les titres 3, 5 et 6 des BOP relevant des programmes :

*BOP 104 Intégration et accès à la nationalité française (titres 5, 6)*

*BOP 135 Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat (titres 3, 6)*

*BOP 157 Handicap et dépendance (titres 5, 6)*

*BOP 177 Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables (titres 5, 6)*

*BOP 183 Protection maladie (titres 5, 6)*

*BOP 303 Immigration et asile (titres 5, 6)*

*BOP 304 Inclusion sociale, protection des personnes et économie sociale et solidaire (titre 6)*

*BOP 333 Moyens mutualisés des administrations déconcentrées (titres 3, 5)*

Vu l'article 44 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La subdélégation de signature est confiée en ce qui concerne la compétence d'ordonnateur secondaire des recettes et des dépenses imputées aux titres 3, 5 et 6 du budget de l'Etat à :

- Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe, pour l'ensemble des BOP relatifs à la DDCS

- M. Yannick MENANT, inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale, pour les BOP 104, 157, 177, 183, 303 et 304

- Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, pour les BOP 104, 157, 177, 183, 303 et 304

- M. Mathias HOAREAU, conseiller technique en service social, pour les BOP 157 et 304

- M. Gérard GUÉGAN, ingénieur divisionnaire des TPE, pour les BOP 135 et 177

- Mme Catherine DELRIEU, attachée principale d'administration, pour les BOP 135 et 177

- Mme Dominique STEFANINI, attachée d'administration, pour le BOP 333

- Mme Nadège VRILLON, agent valideur Chorus Formulaire pour le BOP 333 ; agent valideur Chorus DT (déplacement temporaire) pour le BOP 333

- M. Hugues FAU, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 157, 177, 183, 303 et 304

- Mme Sabine PASQUER, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 157, 177, 183, 303 et 304

- Mme Nadine HUET, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 177 et 304

- M. Philippe ROUCHETTE, agent valideur Chorus Formulaire pour le BOP 183

- M. Bruno BONVILLE, agent valideur Chorus Formulaire pour le BOP 177

- Mme Marielle TESTÉ, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 177 et 333 ; agent valideur Chorus DT (déplacement temporaire) pour le BOP 333

**Article 2** : Toutes dispositions antérieures à la présente décision sont abrogées.

Fait à TOURS, le 16 novembre 2015

Le Directeur Départemental  
de la Cohésion Sociale,  
Xavier GABILLAUD

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

**DECISION DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE AUX AGENTS DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE (ARTICLE 44-I du DECRET N°2004-374 du 29 AVRIL 2004 MODIFIE)**

Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment le 2° de l'article 43 et le I de l'article 44 ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 5 novembre 2015 portant nomination de Monsieur Xavier GABILLAUD en tant que Directeur Départemental de la Cohésion Sociale d'Indre-et-Loire ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire, en date du 13 novembre 2015 donnant délégation de signature au Directeur Départemental de la Cohésion Sociale d'Indre-et-Loire ;

**DECIDE**

**Article 1er** : Délégation est consentie aux agents en poste à la DDCS 37 pour signer dans le cadre de leurs attributions les actes mentionnés dans les différentes annexes de l'arrêté de délégation de signature au Directeur Départemental de la Cohésion Sociale en date du 13/11/2015.

- CHAPITRE I : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
Mme Dominique STEFANINI, attachée d'administration
- CHAPITRE II : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Yannick MENANT, inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale  
Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- CHAPITRE III : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Yannick MENANT, inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale  
Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- CHAPITRE IV : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Yannick MENANT, inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale  
Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale  
M. Mathias HOAREAU, conseiller technique de service social  
Mme Brigitte BERTHIN, adjointe administrative (cartes de stationnement pour handicapés)  
Mme Catherine ROCHER, adjointe administrative (cartes de stationnement pour handicapés)
- CHAPITRE V : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
Mme Cathy ANDRIAHAMISON, adjointe administrative  
Mme Sonia LACROIX, adjointe administrative
- CHAPITRE VI : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Yannick MENANT, inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale  
Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- CHAPITRE VII : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Gérard GUEGAN, ingénieur divisionnaire des TPE  
Mme Catherine DELRIEU, attachée principale d'administration  
Mme Nathalie THEVENOT DESHAIES, attachée d'administration
- CHAPITRE VIII : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Yannick MENANT, inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale  
Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale  
M. Mathias HOAREAU, conseiller technique de service social
- CHAPITRE IX : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports
- CHAPITRE X : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports

- CHAPITRE XI : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports
- CHAPITRE XII : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports
- CHAPITRE XIII: Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports
- CHAPITRE XIV : Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports
- CHAPITRE XV: Mme Brigitte ASTIER CHAMINADE, directrice départementale adjointe  
Mme Nadine LORIN, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

**Article 2** : Toutes dispositions antérieures à la présente décision sont abrogées.

**Article 3** : Les agents titulaires d'une délégation de signature sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre et Loire.

Fait à TOURS, le 16 novembre 2015  
Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale,  
Xavier GABILLAUD

Le standard de la Préfecture dont le numéro d'appel est : 02 47 64 37 37

permet d'appeler tous les services.

Renseignements administratifs et consultation RAA :

Site Internet : *<http://www.indre-et-loire.gouv.fr>*

Adresse postale :

*PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE 37925 TOURS CEDEX 9*

## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Directeur de la publication : Jacques LUCBEREILH, secrétaire général de la Préfecture.

Dépôt légal : *16 novembre 2015*